

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80
oo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (32 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 34
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 9 décembre 2025	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Dazard Hugues, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Minette Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkessian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Fraeymán Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphané, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Stofferis Régine, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents:

Mr Arnefaux Alain, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Burel Régis, Mr Haÿ Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Malezé Patrick

Objet : Mise à jour des Autorisations de programme et crédits de paiement	N°2025 12 05
--	---------------------

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2311-3,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu les autorisations de programme et crédits de paiements votés par le Comité Syndical par délibération du 18 février 2025

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau le 2 décembre 2025,
- Attendu qu'une autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiements, toute modification intervenant sur le montant de l'autorisation de programme ou la répartition des crédits de paiement peut faire l'objet d'un réajustement sur décision du Comité Syndical ;
- Considérant :
 - l'ajustement du montant de l'autorisation et des crédits de paiement sur les opérations :
 - o Interconnexion Sergy-Courmont
 - o Canalisations La Plaine/Les Chesneaux - Canalisation pont SNCF Château-Thierry
 - o Interconnexion Brécy-Coincy
 - o Usines de traitement des pesticides ;
 - qu'une autorisation de programme est nécessaire, de manière à engager uniquement les crédits de paiement nécessaires aux dépenses de l'exercice en cours, pour financer le projet de l'opération :
 - o Usine de traitement des pesticides des puits de Chézy sur Marne dont les études et les travaux seront réalisés sur un échéancier prévisionnel 2025-2028 dont les crédits 2025 sont inscrits au budget suivant la DM n°1/2025 ;
 - les clôtures d'Autorisation de Programmes (AP) / Crédits de Paiements (CP) peuvent, tout comme les révisions, avoir lieu en séance lors de la mise à jour des AP/CP. La clôture d'AP/CP intègre les réalisations de l'exercice écoulé (CA 2024).
- L'ensemble des dépenses et recettes des opérations suivantes ayant été réalisé, il est proposé de procéder à la clôture de ces AP :
 - o Interconnexion Château-Thierry / la Ferté Milon / Villers Cotterêts,
 - o Réhabilitation usine de la Plaine,
 - o Interconnexion Château-Thierry / Tardenois,
 - o Interconnexion Brumetz / Montigny l'Allier,
 - o Interconnexion Viels-Maisons (crédits annulés en séance comité syndical du 17/12/2024).

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président, **DECIDENT**, après en avoir délibéré :

- D'APPROUVER l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement relatifs aux opérations désignées ci-après :

Libellé	Montant de l'Autorisation	Montant des Crédits de Paiement (€)						
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Interconnexion Courmont - Sergy (AP n° 2021-02 - Op 10028)	1 599 846,01	99 148,56	86 632,56	1 311 949,42	51 783	50 332,47		
Canalisations La Plaine / Les Chesneaux - Canalisation SNCF Château-Thierry (AP n° 2021-01 - Op 10029)	6 016 934,10	65 628,60	131 324,72	313 158,13	3 996 822,65	1 505 000	5 000	
Réhabilitation station de Fère en Tardenois (AP n° 2023-01 - Op 10025)	2 600 000			19 381,57	157 449,38	125 000	2 298 169,05	
Usines de traitement des pesticides (AP n° 2023-02 - Op 10033)	1 394 001,60			35 400	8 601,60	0	0	1 350 000
Interconnexion Brécy - Coincy (AP n° 2023-03 - Op 10035)	1 729 696,23				203 696,23	1 416 000	110 000	

- D'APPROUVER la création d'une autorisation de programme et les crédits de paiement relatifs à l'opération désignée ci-après :

Libellé	Montant de l'Autorisation	Montant des Crédits de Paiement			
		2025	2026	2027	2028
Usine de traitement des pesticides des puits de Chézy sur Marne (AP n° 2025-01 - Op 10038)	1 980 000	45 000	385 000	1 250 000	300 000

- D'APPROUVER la clôture des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs aux opérations désignées ci-après :

Libellé	Montant de l'Autorisation	Montant des Crédits de Paiement (€)						Présentation de la fiche financière à Comité Syndical
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Interconnexion Château-Thierry - La Ferté-Milon - Villers-Cotterêts (AP n° 2019-01 - Op 10017)	5 252 289,57	1 588 097,28	2 329 466,40	1 265 610,05	12 387,49	56 497,95	230,40	
Réhabilitation usine de la Plaine (AP n° 2020-01 - Op 10019)	2 977 256,17		69 671,57	1 450 000,00	1 175 000	206 571,85	76 012,75	24/04/2024
Interconnexion Château-Thierry - Tardenois (AP n° 2020-02 - Op 10020)	5 604 012,60		1 329 378,60	1 317 382,00	2 414 000	357 410,72	185 841,28	20/02/2024
Interconnexion Brumetz - Montigny-l'Allier (AP n° 2022-01 - Op 10032)	1 242 098,89				4 284	26 295,50	1 211 519,39	25/09/2025
Interconnexion Viels-Maisons (AP n° 2023-04 - Op 10036)	0,00					15 000	-15 000,00	

Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,

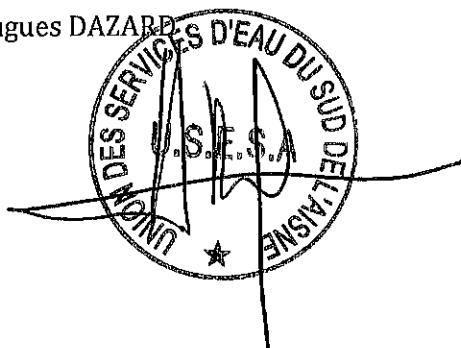
Le secrétaire de séance,

Patrick MALÉZÉ



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20251216-20251205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025
Publication : 18/12/2025

Certifié par le Président